

leurs chevaux. Sept, pas un de plus. En ce moment, ils font partie de la garde d'honneur du gouverneur de l'Etat. Ma capture faisait la cinquante-cinquième.

Transporté dans les montagnes, à dix lieues de l'habitation, après cinq jours passés dans plusieurs cavernes et autant de nuits à la belle étoile, je n'ai recouvré ma liberté qu'au prix d'une rançon de 2,700 piastres; je passe sous silence plusieurs incidents qui vous paraîtraient impossibles.

La question mexicaine vient d'entrer dans une nouvelle phase, les commissaires français, anglais et espagnols ont déclaré que, ne pouvant s'entendre sur l'exécution de la convention de Londres, chaque nation reprendra sa liberté d'action.

Cependant le Gouvernement fait de grands préparatifs de défense; malheureusement le corps expéditionnaire français est peu nombreux.

On mande de Varsovie, en date du 4 juillet: Hier, à la sortie du théâtre, S. A. I. le grand-duc Constantin a été blessé légèrement par un coup de pistolet tiré à bout portant.

On écrit de Vienne, le 1er juillet, à la Sentinella Bresciana: Dans la nuit du vendredi au samedi, vers onze heures et demie, dans la cour de l'évêché, une forte détonation, semblable à celle qui pourrait produire une pièce de canon de huit, a été entendue.

On lit dans l'Abeille du Nord de Saint-Petersbourg du 30 juin: La France, par suite du refus de l'Angleterre d'accepter ses propositions relatives à l'intervention anglo-française dans le conflit américain, est, dit-on, décidée à faire des propositions analogues au cabinet de Saint-Petersbourg.

On lit dans le Czar du 2 juillet: La France est au mieux en ce moment avec la Russie; les démarches de ces deux puissances dans toutes les questions politiques, et principalement dans les affaires d'Orient, sont identiques et on ne peut plus amicales.

On lit dans le Daily News: Le Père Félix, de la Société de Jésus, dont les conférences, pendant le Carême, ont attiré à Notre-Dame tous les dévots du beau monde, a prêché hier après-midi à l'église de l'Immaculée Conception, Farm-Street, devant une foule compacte, dans laquelle un grand nombre de protestants comptaient parmi les auditeurs les plus attentifs.

Nos derniers journaux de Paris annoncent avec certitude la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie. On dit que cette reconnaissance n'a eu lieu qu'à deux conditions: la première est la dissolution du dépôt polonais qui existe à Coni; la seconde est celle-ci: "La Russie reconnaîtra le royaume d'Italie, à condition que le cabinet de Turin s'oblige de respecter le Pape et Rome."

On dit encore que pour obtenir cette reconnaissance, Rattazzi a promis au prince Gortschakoff de purger l'Italie de tout élément polonais et de rompre les fils qui relient Turin à Varsovie.

Le prince Gortschakoff se vante d'avoir peut-être trouvé dans cet incident diplomatique un joint inattendu pour délier un nœud gordien.

Au dire d'un correspondant de l'Union, il se serait exprimé ainsi: "Nos sentiments nettement exprimés, les Français pourraient même évacuer Rome sans danger, une fois que le Pape sera sous la garde des traités, on l'y laissera."

Nous sommes informés que M. Louis Beaudry, Commissaire-Ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste, a fait l'acquisition de ce magnifique

tableau de la collection Falardeau pour l'offrir à notre société nationale c'est le désir de celle-ci de s'approprier. C'est une heureuse pensée et nous croyons que notre Société St. Jean-Baptiste saura gré à M. Beaudry de cette bonne intention.

En effet, ce tableau serait la décoration la plus convenable pour la Salle St. Jean-Baptiste, qui est empêchée par un jour de notre fête nationale de l'exposer à l'Eglise Paroissiale au dessus du maître autel? Cet objet d'art et de piété tout à la fois vaut mieux sans doute qu'une bannière, quelque riche qu'elle soit, et cependant le prix n'en est pas aussi élevé; et de plus, il a le mérite d'être l'œuvre d'un artiste qui est une de nos illustrations nationales. Nous pensons donc que la Société St. Jean-Baptiste acceptera avec empressement l'offre de M. Beaudry.

Malgré la pluie de mardi dernier, plusieurs compagnies de nos Chasseurs Canadiens assistaient aux exercices militaires dans la grande salle du marché Bonsecours. Nous leur apprenons avec plaisir que 200 uniformes complets sont arrivés par le dernier steamer, et que 350 autres sont attendus par le prochain vapeur qui doit arriver cette semaine.

Les tailleurs de Londres ont donné pour excuse du retard apporté à l'envoi de ces uniformes les grandes commandes qui sont arrivées tout à coup de toutes parts, et qui ont déterminé une certaine rareté des draps dont on se sert pour confectionner ces habits; ils ont été obligés d'envoyer en pays étrangers pour s'en procurer, ce qui explique ce retard de trois semaines.

Il y aura, mardi prochain, à 7 h., dans la salle Bonsecours, une revue des Chasseurs Canadiens, par un officier compétent envoyé de Québec pour juger du bataillon et le faire entrer dans la classe A. L'empressement montré par les Chasseurs Canadiens à se rendre régulièrement à chaque exercice, nous dispense de leur faire un appel particulier pour ce soir-là. On commencera à leur distribuer, ce même soir, les nouveaux uniformes. Nous aimons à croire que tous ces officiers comme soldats s'empressement de se rendre à l'appel de leurs supérieurs.

Afin de faire rentrer toutes les capotes d'hiver, les personnes qui en ont en leur possession voudront bien les rapporter mardi.

M. le chevalier Falardeau laissait Montréal, hier après-midi, en route pour New-York, où il doit s'embarquer à bord du vapeur du 30 prochain pour l'Europe.

M. le Chevalier doit de nouveau passer quelques jours à la grande Exposition de Londres avant de se rendre à Florence.

Durant son séjour à Montréal, M. le chevalier Falardeau a visité avec des compatriotes qui ont eu le plaisir de faire sa connaissance à Florence les alentours de notre ville, et quelques localités voisines. Un voyage qui a paru beaucoup lui plaire et dont il gardera, sans doute, un long souvenir est la descente des rapides de Laclaire.

Espérons que le grand peintre Canadien apporte avec lui autant de bons souvenirs de sa mère-patrie qu'il en a laissés.

Le général Halleck a été nommé commandant de toutes les forces de terre des Etats-Unis et général en chef.

Notre troupe dans le London Standard un article intéressant sur quelques uns des produits qui représentent les ressources et l'industrie canadiennes à la grande Exposition de Londres. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en traduisant cet article.

Il est maintenant reconnu qu'aucune colonie de la couronne britannique ne mérite plus que le Canada la considération des Anglais, — que le Canada contient dans son vaste territoire d'immensibles sources de richesse et qu'aucune autre colonie n'a figuré avec autant d'éclat, par ses nombreux et précieux produits, à l'Exposition internationale. Sans avoir été autant de cinquante et de merveilleux que quelques autres nations, l'exposition canadienne a fait constater un grand progrès matériel; on y trouve des échantillons de matériaux bruts d'un prix infini et des produits de la terre dont la qualité surpasse ceux de tous les autres continents des divers pays.

Le bois est la principale partie de l'exportation canadienne. Nous nous proposons de nous occuper exclusivement aujourd'hui de cet article, en renvoyant à une autre occasion la description des produits des deux départements.

Le spectateur debout sur la plate-forme au-dessous du dôme de l'Est, et jetant les yeux au Nord, éprouve quelque désappointement en apercevant une pile de bois qui, dérobée à la vue les splendides vitraux colorés de MM. Hardman & Co, de Birmingham. Mais il veut continuer d'inspecter le bois qui, vu de la fontaine Majolica, fatigue un peu les yeux, il verra que sa perspective sera largement récompensée.

J. B. Harbert, Esq., L. E. D., J. H. Hamilton, Haut-Canada, est l'Assistant-Commissaire chargé du département du bois, et nous avons à reconnaître en cette occasion sa courtoisie ainsi que celle de B. Chamberlain, Esq., de Montréal, Assistant-Commissaire, et de Sir W. E. Logan, Directeur de la Statistique Géologique au Canada et Commissaire en chef à Londres.

Il existe à peine sous la zone tempérée un arbre qui ne croisse au Canada, outre une quantité d'espèces de bois indigènes au continent américain.

A mesure que le pionnier s'avance vers les parties établies, il fait une débauche dans la forêt en cherchant le lieu où il doit construire son habitation. C'est ainsi que lan-

temment, mais avec continuité, le bois des forêts de l'Amérique semble destiné à disparaître de la surface du globe, et qu'il est probable que dans le cours du temps, ni les deux Canadas, ni les Etats-Unis ne pourront se vanter de posséder de plus vastes forêts que celles que nous avons actuellement en Angleterre. Bien des spéculations s'élevaient, admettant, avant que le Canada cesse de profiter de l'immense ressource que lui offre la richesse de ses bois. Tout le monde connaît l'immensité de la quantité de bois chargés de bais qui, chaque printemps, descendant les rapides de l'Ontario et du St. Laurent pour se rendre à Québec, ce véritable centre du commerce de bois du nouveau et de l'ancien monde; mais peu de personnes ont, croyons nous, une idée de l'étendue des forêts du Canada, de l'importance du commerce à Québec et de la valeur et de la beauté des arbres entretenus, plantés ou cultivés par nos fils établis au delà des grands lacs.

La collection de bois pour le Bas-Canada a été faite par le Dr. J. C. Taché, de Québec, qui a particulièrement signalé pour la beauté du grain, le tilleul, les diverses espèces d'érables, mais surtout l'ébène, le bois d'original (moose wood), la plaine oné, le cornier (dog wood), le saule et le bouleau.

Sous le rapport de la valeur commerciale, les plus notables espèces sont les 13 variétés de conifères y compris le pin, l'épinette, les chênes, le cèdre et le aoyer.

Les bois exhibés par le Bas-Canada sont d'ailleurs excellents sous tous les rapports, mais ils sont inférieurs à ceux du Haut-Canada recueillis et présentés par le Dr. Harbert.

Les échantillons ont été rassemblés de toutes les extrémités des forêts les plus reculées des deux provinces, et les plus remarquables sont ceux du Dr. Harbert.

Les spécimens que l'on a le plus admirés à l'Exposition, sont le chêne blanc dont une planche a 4 pieds de largeur, le noyer noir, le bois magnifique pour les ameublements, — les érables à sucre et autres (sugar) de trois à 4 pieds de largeur — le pin dont une planche a, nous a-t-on dit, 12 pieds de longueur (on aurait pu la couper à 50 pieds) — son diamètre, et sciée d'un arbre de 22 pieds de circonférence et de 120 pieds de hauteur jusqu'au premier branchage. Un tel arbre doit "sentir" que sa mission était remplie lorsqu'il a été abattu pour fournir à l'Exposition Internationale une planche témoignage de la splendeur et de la richesse des forêts du Canada.

Parmi toutes les espèces de bois exposées, les échantillons du chêne blanc sont les plus estimés. Ce bois est le meilleur des 20 variétés de chêne connues dans l'Amérique du Nord. Pour la construction des navires il peut seul remplacer le vieux chêne anglais, et il est déjà depuis longtemps bien connu dans nos chantiers. Le prix en est très-moindre. Il peut être livré à Québec à raison de 251 pour cent pieds cubes, et étant largement répandu au Canada, l'approvisionnement est satisfaisant pour le présent et pour plusieurs générations successives.

Le noyer noir peut se vendre à Québec à raison d'environ 870 pour mille pieds cubes, et en conséquence du développement graduel du commerce, cet article ne peut manquer d'être en usage général dans les manufactures de meubles en Angleterre. Le noyer ou mélèze (sycamore) si généralement employé aux Etats-Unis et dans l'Afrique du Nord, est trop peu connu dans ce pays, et pourrait être employé très-avantageusement par les constructeurs, car il combine à la fois la force, l'élasticité et la légèreté. Les érables sont trop avantageusement connus et estimés pour ouvrages de fantaisie pour en faire ici une mention particulière. Il suffit de dire que les échantillons de cette espèce dans le département canadien ont égalé ou surpassé tous ceux des autres pays.

Le tilleul (bass wood) du Canada attire, nous l'espérons, l'attention de nos tourneurs et facteurs d'instruments de musique, attendu qu'il a une plus grande croissance que celui d'Angleterre et qu'il est à meilleur marché. La proche (agale ou hawlock) du Canada est, dit-on, égale au chêne pour les courbes des vaisseaux, et l'on en fait un grand usage dans cette colonie pour les traverses de chemins de fer. Ce bois pourrait, en outre, être importé en Angleterre pour le même objet avec le plus grand avantage.

Le commerce de bois du Canada, quoique d'une vaste étendue, est néanmoins susceptible d'un plus grand développement. L'exportation de son bois brut ou scié se monte annuellement à 400 millions de pieds cubes (board measure). Cette vaste quantité n'est composée que de cinq ou six des meilleures espèces connues. Les autres, nous le disons, sont abandonnées ou brûlées comme nuisance pour éclaircir les forêts. Il est à espérer que le département canadien à la grande exposition ouvrira en Europe un vaste marché pour ces bois magnifiques, mais jusqu'à présent négligés.

Nous ne nous sommes réservé aucun espace pour parler des spécimens de branches et de feuilles que le Dr. Taché et le Dr. Harbert ont recueillis et préparés et sur lesquelles nous attirons l'attention de nos lecteurs botanistes.

Le limier J. M. Bull, de la police de Londres, Angleterre, est arrivé ici de Liverpool à la recherche d'un individu, qui a commis de nombreuses fraudes au préjudice de son patron, marchand de merceries à Londres. Elles s'élevaient au montant de £200 et cet individu avait, dit-on, un gros salaire et occupait une honorable position dans la société. Arrivé à Montréal, il s'établit avec sa femme dans un des hôtels de la ville et partit pour l'Ontario, Haut-Canada, dans le dessein de s'y établir. C'est là que le délinquant fut arrêté, avec quelque difficulté, par M. Bull assisté du constable O'Leary, et amené ensuite en cette ville, lundi dernier. Le prisonnier a un air de distinction, et paraît sentir profondément sa pénible position. Il doit partir pour l'Angleterre avec sa femme éplorée par le prochain steamer. Cette affaire n'avait point été connue encore au delà de l'Atlantique.

L'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal a eu ses assemblées annuelles. M. J. G. Bihard a été élu Président et M. H. Peltier, Trésorier.

Vu le mauvais temps, le voyage de plaisir sous le patronage de la Conférence Notre-Dame de la St. Vincent de Paul n'a pu avoir lieu, il a été remis, dit-on, à un autre jour.

La fête patronale de St. Jacques sera célébrée avec pompe dimanche prochain, dans l'Eglise placée sous l'invocation de ce grand Saint et lundi commencera dans cette église les exercices des Quarante Heures.

Un charretier nommé Augustin Christian a été pris hier pour avoir voulu faire changer un œuf contracté dans une subtergène tenue par Pelland.

Mardi soir, vers 11 heures, un voyageur du nom de Hugh Cameron s'est tué

en tombant de l'une des croisées de l'Hotel Roy, rue des Commissaires. Il était parti du Portage du Fort depuis cinq semaines, sur un cargo qui venait de mener à Québec et il s'en retournait chez lui lorsque ce fatal accident lui est arrivé.

Nous attirons particulièrement l'attention des élèves en vacance sur les annonces de la maison Rolland. Ils trouveront à cette librairie un magnifique choix de livres à bas prix, propres à leurs faire passer agréablement le temps des vacances. La collection intitulée "Romans Honorés" mérite une mention particulière sous le double rapport de l'importance des matières et du style dont le charme est des plus entraînants. C'est avec de pareils ouvrages que l'on doit former l'esprit et le cœur de la jeunesse. Cette nouvelle collection est dédiée aux familles qui ont à cœur la conservation de la foi et des mœurs. — Voir l'annonce.

Samedi dernier, devant le Dr. Davignon, juge de paix, à Longueuil, un bon loup nommé Normandou poursuivit le Maire et les autorités locales pour saisie d'une certaine quantité de pains supposés n'avoir point le poids voulu. Il a été prouvé ensuite devant M. Horn, de cette ville, que les pains avaient le poids légal, mais que les balances étaient défectueuses. Attendu l'existence d'un manque de forme dans la plainte, cette cause a été renvoyée.

Mardi dernier, nous avons eu le plaisir d'entendre jouer, par le magnifique corps de musique des Grenadiers, les airs suivants, qui sont intercalés dans le quadrille des Canotiers de St. Laurent, par M. Adolphe J. Boucher, — La Feuille Verte, A St. Melo, Par derrière chez ma Tante, M'en souviens des Noces, et Derrière chez mon Père.

On lit dans le Transcript: D'après les nouvelles que nous recevons des frontières, le Canada doit bientôt recevoir un grand flux de population des parties des Etats-Unis voisines de nos frontières. La menace de l'établissement de la conscription et la crainte de l'accroissement des taxes en conséquence de la guerre poussent ces nombreuses populations à émigrer. Quelques-uns de ces émigrants cherchent un emploi temporaire, d'autres sont déjà arrivés en ce pays avec leurs familles et leurs propriétés mobilières dans l'intention de s'y établir. On s'occupe de l'acquisition de terres défrichées ou incultes dans les townships de l'Est partiellement, et le manque de agents compétents du gouvernement pour donner les renseignements nécessaires, est le sujet de plusieurs plaintes.

On lit dans le Commercial Advertiser: Les habitants de nos townships des frontières n'ont pas été légèrement dupés par les Yankees acheteurs de laine et autres articles, et qui ont effectué leurs paiements en billets sur le Trésor et la banque des Etats-Unis. Ce papier est actuellement à un escompte de 20 par 100 et nos fermiers ont perdu par là une cinquième du prix de leurs produits. D'autres se croyaient plus sages et qui se sont fait payer en or, n'ont pas été mieux traités, car on nous a montré des aigles simples et doubles qui ont été saisis en deux et remplis d'alliage. Cette opération a été si habilement exécutée que l'on ne peut s'apercevoir de la supercherie que par le son de ce coin. Le New-York World dit qu'une grande quantité de ces pièces fausses et mêlées d'alliage ont été répandues en Europe où elles ont causé quelque perturbation. La plus rare et le meilleur moyen que les Canadiens ont à prendre est de refuser le papier américain et d'examiner soigneusement les pièces d'or.

Le "Commercial Advertiser" dit qu'il n'y a aucun doute que le bill ne soit attaqué par une espèce de panisme de couleur rougeâtre qui se fixe dans la tête et la racine du grain.

Un des derniers numéros du "Witness" contient ce qui suit: Un monsieur d'une incontestable réputation nous informe qu'il a vu dernièrement un chétif et malheureux cheval couvert de plaies aux épaules, attaché à l'un des chars du chemin de fer de la cité, dans la rue Craig et impitoyablement fustigé par le conducteur, sans égard à l'état d'épuisement complet du pauvre animal. La compagnie devrait être la dernière à donner l'exemple d'une telle cruauté. Il est à espérer que la société sur le point de se former pour la protection des animaux mettra un terme à cette barbarie.

Une société nombreuse se donnait rendez-vous, mardi dernier, à la Place-Vierge, pour entendre le joli couple de musique du 16e régiment qui, durant deux heures, nous les plus beaux morceaux de son répertoire. Des remerciements bien mérités sont dus aux officiers du 16e qui ont bien voulu permettre à leur musique de venir, une fois ou deux par semaine, égarer les loisirs des habitants de la partie est de la ville.

Nous accusons réception d'une copie d'un pamphlet ayant titre Letters from Canada with numerous illustrations. C'est la dixième édition de cet ouvrage qui est plein de faits intéressants sous plusieurs rapports. Cet ouvrage est en vente chez MM. Dawson, libraires, Grande Rue St. Jacques.

Nous avons aussi reçu deux autres pamphlets pour lesquels on voudrait bien recevoir nos remerciements. Ce sont l'"Annuaire de l'Université Laval" pour l'année académique 1862-63 et "Mémoire sur l'Université Laval avec pièces justificatives." Ces ouvrages sont dignes d'être conservés.

Plusieurs plaintes ont été portées sur la manière dont sont conduits les chars du chemin de fer de la cité dans les sections des rues Craig et St. Antoine. Le conducteur laisse les chevaux aller avec la rapidité qui lui plaît pendant qu'il perçoit l'argent des passagers. Il en est résulté plusieurs dangereuses collisions avec d'autres voitures, et dont un enfant a été victime la semaine dernière. Il est du devoir du Directeur de la compagnie de remédier le plus tôt possible à cet état de choses.

Hier, chez les Soeurs de la Charité, M. le grand vicar Cazeau a admis à la profession, Sœur Marie Henriette Plandon dite Marie de la Providence et Sœur Marie-Jeanne-Antoinette Pelletier dite St. Jérôme Etienne, et a donné le saint-habit à Sœur Marie-Henriette Labrèche dite St. Raphaël et à Sœur Marie-Philomène Drapeau dite Marie du Carmel. — J. de Québec.

Dimanche, vers 7 heures et demie dans la soirée, trois infatigables jeunes hommes de l'Anse de Sillery, se sont vus accidentellement traversant le fleuve dans une chaloupe, vis-à-vis de New-Liverpool. Dans l'après-midi, ils avaient traversé de Sillery à New-Liverpool, et c'est au retour qu'est arrivé ce fatal accident qui a coûté la vie à trois d'entre eux: Michael Kerr, Victor Pl-

ongan et Floyd; le quatrième du nom de Egan a pu se sauver. Vers le soir, le vent souffla une tempête, et l'embarcation — censé probablement par des jeunes gens in expérimentés — n'a pu tenir contre la violence de la mer et a sombré après s'être remplie d'eau. Les malheureux se sont maintenus quelque temps sur l'eau au moyen d'une rame; mais il n'y a que le nommé Egan qui a pu être recueilli par une chaloupe qui a été à leurs secours. Le jeune Kerr, âgé d'environ 20 ans, était le fils de M. veuve Kerr de Sillery. Finegan était le fils de M. Finegan, forgeron, du même endroit et avait à peu près l'âge du premier. — Id.

La Chronique de ce matin raconte une horrible tragédie qui a eu lieu hier dans le township de Stanford, à environ trois milles de la station du chemin de fer. Une personne du nom de Madame Bourret, en qui on avait remarqué, il y a quelques années, et avant son mariage, des symptômes de folie, avait assassiné ses sept enfants et se serait ensuite coupé la gorge. Son mari est au moment aux Etats-Unis. Il paraît que dimanche il y eut visite à sa maison, et les choses allèrent au mieux. Le lendemain matin, la fille de madame Bourret qui assistait à la veillée, mais qui demeure à Saint-Norbert, vint chez sa mère, et trouva la porte fermée en dedans. Elle regarda par la fenêtre et demeura atterrée en voyant huit cadavres étendus sur le plancher. Une fille de 11 ans, l'étude des enfants assassinés, paraît avoir fait des efforts désespérés pour défendre sa vie, car son corps et celui de sa mère étaient l'un à côté de l'autre, et cette dernière portait sur son bras deux blessures qui ont dû lui être faites avec une hache qui était près d'elle. La fille avait la gorge et le bras coupés. Toutes les portes et les fenêtres étaient barricadées en dedans. — Id.

Quatre ours noirs, le mâle, la femelle et deux oursions, ont été vus près de Saint-Ambroise, au bout des quarante arpents, à l'endroit dit la longue queue, la semaine dernière. Le mâle tua par un cultivateur du lieu, a été exhibé, sur le marché de la Haute-Ville. C'est un animal de la plus grande espèce. — Id.

La pêche au saumon a été extrêmement abondante cette année, et ce qui se poisson s'est vendu à des prix si bas sur nos marchés que le pauvre a pu l'acheter comme le riche.

La pêche n'est pas encore terminée, et conséquemment nous ne saurions donner la quantité pêchée dans les grandes rivières touchées par le gouvernement, au moyen du filet, mais on a eu la complaisance de nous communiquer le renseignement suivant sur deux parts de pêcheurs amateurs.

L'honorable colonel Charteris et ses associés, (quatre en tout), ont tué à la mouche, cet été, dans la rivière Godbout, 279 saumons pesant, ensemble, 3110 et chacun en moyenne 11 1/2 livres.

MM. Bacon et Williams, de Boston, ont pris, dans la rivière Moisie, aussi à la mouche, 318 saumons, pesant chacun, en moyenne, 15 livres et 1/2. Le plus gros a pesé 35 livres.

Les Indiens, paraît-il, se livrent à la pêche de la morue, qu'ils prennent en très-grande quantité, et qu'ils font sécher pour la provision d'hiver. — Id.

CORRESPONDANCE.

CORRE DE ST. MAURICE, 19 juillet 1862.

UN ET DEUX FONT TROIS.

M. l'Éditeur.

Je suis toujours surpris d'entendre soutenir par plusieurs personnes et même par des gens qui paraissent avoir reçu une certaine éducation et posséder quelques notions de logique et des règles parlementaires, que voter pour la seconde lecture d'un bill n'est pas simplement en admettre le principe, mais qu'il est aussi en admettre les détails, ce qui est nécessairement toujours le faire devenir loi quel qu'il est.

Vous avez déjà logiquement réfuté l'argument logique du "Pays" au sujet de bill de milice ou il ômet comme principe que voter pour la seconde lecture d'un bill c'est "arrêter un bon et que voter pour la troisième n'est simplement qu'avaler un "œuf", d'où il conclut que celui qui vote pour la seconde lecture vote nécessairement pour la troisième, ce qui est le plus absurde du monde."

Le "Pays" n'aurait pas dû conclure comme prouve ce que tout le monde sait et ce qui lui était impossible de prouver, savoir que qui vote pour la "seconde" lecture d'un bill vote nécessairement pour la "troisième", car si tel était le cas, le "deuxième" lecteur serait non seulement inutile mais même un enfantillage.

C'est ce que je faisais remarquer l'autre jour à un individu, qui "dérangonnait" sur ce sujet comme M. Desaulniers l'a fait dans le "Pays"; il me répondit de suite, tout est fini à la seconde lecture, c'est la même chose que la troisième, car vous savez bien, dit-il, "qu'un et deux font trois" et qu'ainsi, quoique vous vote pour la première et la seconde lecture vous vote pour la troisième.

Ce matin j'ai rencontré une autre personne qui, pour prouver que le Dr. Desaulniers en votant pour la seconde lecture du bill de milice voulait voter pour tous ses détails, disait qu'un jeune homme fréquente une jeune fille on dit: il paraît qu'il a dessein de se marier, mais on est pas certain, c'est comme quand on dit que telle mesure sera probablement présentée à la chambre; il publie une première fois, on dit alors, il va se marier, il en est de même lorsqu'un bill est la pour la première fois, celui qui vote pour la lecture veut ce bill; si ce futur époux laisse faire, la seconde publication des banns, on dit c'est bien certain qu'il va se marier, on ne recule pas à la troisième publication quand on a vu la seconde et il en est de même de celui qui vote pour la seconde lecture d'un bill, c'est qu'il veut le faire passer à la troisième; donc voter pour la seconde lecture d'un bill c'est s'engager à le faire devenir loi.

Quand j'ai entendu cette pitoyable insinuation de raisonner je me suis efforcé, mais en vain, de lui faire comprendre qu'il n'y avait pas de parité ni de similitude dans les deux cas; je lui disais: il est bien vrai qu'on dit croire que celui qui publie deux fois veut se marier avec celle qu'il a choisie, épouser tous ses défauts, si elle n'est, et en un mot la prendre telle qu'elle est, car on sait bien qu'il ne pourra pas la faire "amender" entre la "seconde" et la "troisième" publication, mais celui qui vote pour la seconde lecture d'un bill ne le fait souvent que dans le but d'avoir occasion de proposer des amendements et cela ne l'empêche pas de voter contre le bill à la troisième lecture s'il trouve qu'il n'a pas été suffisamment amendé.

LA MINERVE.

Jeudi matin, 24 juillet 1862.

La modération des journaux de l'opposition est un fait presque phénoménal, aux yeux du Pays. Ses notions de respect sont si étranges, si peu en harmonie avec les convenances ordinaires, que la politesse d'un membre ou d'un organe de l'opposition envers les ministres est pour lui un acte de flatterie et de courtoisie.

Dans l'opposition, le Pays a suspecté l'intégrité de n'importe lequel de ses adversaires. M. Sicotte, ce nous semble, avait donné à son parti assez de preuves de sympathie et d'attachement, pour se croire à l'abri de ses attaques. Mais lors de son passage au ministère, il y a quelques années, il n'échappa point au sort de tous ses collègues. Lui aussi fut vilipendé dans les colonnes du Pays.

Aujourd'hui on nous présente M. Sicotte comme un Sauveur, à la vertu ardente et aux moyens puissants. On l'accepte pour chef et on l'enlève d'écarts.

Pourrait que disait le Pays de M. Sicotte en 1858: "On fait de l'exposition d'un subordonné un prétexte pour exalter la vigilance départementale et l'intégrité du Commissaire en Chef des Travaux Publics. Nous ne connaissons rien des mérites de cet acte, mais nous savons bien que M. Sicotte est loin d'être cet homme intégrité pour qui on voulait le faire passer."

La surprise manifestée par le Pays en voyant la courtoisie de la Minerve à l'égard de MM. Sicotte et Dorion s'explique, comme l'on voit. Il devait s'attendre à nous entendre vanter l'intégrité de M. Sicotte, lui qui avait mis cette intégrité en suspicion.

Nos derniers journaux de Paris annoncent avec certitude la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie. On dit que cette reconnaissance n'a eu lieu qu'à deux conditions: la première est la dissolution du dépôt polonais qui existe à Coni; la seconde est celle-ci: "La Russie reconnaîtra le royaume d'Italie, à condition que le cabinet de Turin s'oblige de respecter le Pape et Rome."

On dit encore que pour obtenir cette reconnaissance, Rattazzi a promis au prince Gortschakoff de purger l'Italie de tout élément polonais et de rompre les fils qui relient Turin à Varsovie.

Le prince Gortschakoff se vante d'avoir peut-être trouvé dans cet incident diplomatique un joint inattendu pour délier un nœud gordien.

Au dire d'un correspondant de l'Union, il se serait exprimé ainsi: "Nos sentiments nettement exprimés, les Français pourraient même évacuer Rome sans danger, une fois que le Pape sera sous la garde des traités, on l'y laissera."

Nous sommes informés que M. Louis Beaudry, Commissaire-Ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste, a fait l'acquisition de ce magnifique

tableau de la collection Falardeau pour l'offrir à notre société nationale c'est le désir de celle-ci de s'approprier. C'est une heureuse pensée et nous croyons que notre Société St. Jean-Baptiste saura gré à M. Beaudry de cette bonne intention.

En effet, ce tableau serait la décoration la plus convenable pour la Salle St. Jean-Baptiste, qui est empêchée par un jour de notre fête nationale de l'exposer à l'Eglise Paroissiale au dessus du maître autel? Cet objet d'art et de piété tout à la fois vaut mieux sans doute qu'une bannière, quelque riche qu'elle soit, et cependant le prix n'en est pas aussi élevé; et de plus, il a le mérite d'être l'œuvre d'un artiste qui est une de nos illustrations nationales. Nous pensons donc que la Société St. Jean-Baptiste acceptera avec empressement l'offre de M. Beaudry.

Malgré la pluie de mardi dernier, plusieurs compagnies de nos Chasseurs Canadiens assistaient aux exercices militaires dans la grande salle du marché Bonsecours. Nous leur apprenons avec plaisir que 200 uniformes complets sont arrivés par le dernier steamer, et que 350 autres sont attendus par le prochain vapeur qui doit arriver cette semaine.

Les tailleurs de Londres ont donné pour excuse du retard apporté à l'envoi de ces uniformes les grandes commandes qui sont arrivées tout à coup de toutes parts, et qui ont déterminé une certaine rareté des draps dont on se sert pour confectionner ces habits; ils ont été obligés d'envoyer en pays étrangers pour s'en procurer, ce qui explique ce retard de trois semaines.

Il y aura, mardi prochain, à 7 h., dans la salle Bonsecours, une revue des Chasseurs Canadiens, par un officier compétent envoyé de Québec pour juger du bataillon et le faire entrer dans la classe A. L'empressement montré par les Chasseurs Canadiens à se rendre régulièrement à chaque exercice, nous dispense de leur faire un appel particulier pour ce soir-là. On commencera à leur distribuer, ce même soir, les nouveaux uniformes. Nous aimons à croire que tous ces officiers comme soldats s'empressement de se rendre à l'appel de leurs supérieurs.

Afin de faire rentrer toutes les capotes d'hiver, les personnes qui en ont en leur possession voudront bien les rapporter mardi.

M. le chevalier Falardeau laissait Montréal, hier après-midi, en route pour New-York, où il doit s'embarquer à bord du vapeur du 30 prochain pour l'Europe.

M. le Chevalier doit de nouveau passer quelques jours à la grande Exposition de Londres avant de se rendre à Florence.

Durant son séjour à Montréal, M. le chevalier Falardeau a visité avec des compatriotes qui ont eu le plaisir de faire sa connaissance à Florence les alentours de notre ville, et quelques localités voisines. Un voyage qui a paru beaucoup lui plaire et dont il gardera, sans doute, un long souvenir est la descente des rapides de Laclaire.

Espérons que le grand peintre Canadien apporte avec lui autant de bons souvenirs de sa mère-patrie qu'il en a laissés.

Le général Halleck a été nommé commandant de toutes les forces de terre des Etats-Unis et général en chef.

Notre troupe dans le London Standard un article intéressant sur quelques uns des produits qui représentent les ressources et l'industrie canadiennes à la grande Exposition de Londres. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en traduisant cet article.

Il est maintenant reconnu qu'aucune colonie de la couronne britannique ne mérite plus que le Canada la considération des Anglais, — que le Canada contient dans son vaste territoire d'immensibles sources de richesse et qu'aucune autre colonie n'a figuré avec autant d'éclat, par ses nombreux et précieux produits, à l'Exposition internationale. Sans avoir été autant de cinquante et de merveilleux que quelques autres nations, l'exposition canadienne a fait constater un grand progrès matériel; on y trouve des échantillons de matériaux bruts d'un prix infini et des produits de la terre dont la qualité surpasse ceux de tous les autres continents des divers pays.

Le bois est la principale partie de l'exportation canadienne. Nous nous proposons de nous occuper exclusivement aujourd'hui de cet article, en renvoyant à une autre occasion la description des produits des deux départements.

Le spectateur debout sur la plate-forme au-dessous du dôme de l'Est, et jetant les yeux au Nord, éprouve quelque désappointement en apercevant une pile de bois qui, dérobée à la vue les splendides vitraux colorés de MM. Hardman & Co, de Birmingham. Mais il veut continuer d'inspecter le bois qui, vu de la fontaine Majolica, fatigue un peu les yeux, il verra que sa perspective sera largement récompensée.

J. B. Harbert, Esq., L. E. D., J. H. Hamilton, Haut-Canada, est l'Assistant-Commissaire chargé du département du bois, et nous avons à reconnaître en cette occasion sa cour

Je ne finirai pas, M. le Rédacteur, si je voulais vous rapporter toutes les balourdises que débite ceux qui dégoûtent contre les membres qui ont voté pour la seconde lecture du bill de milice.

DERNIÈRES NOUVELLES PAR LA VOIE DE QUEENSTOWN. Dans la chambre des communes, le 12 juillet, M. Gregory s'est occupé des procès-verbaux des croiseurs des États-Unis en vue des îles Bahama.

PAR JOHN J. ARNTON. VENTE IMPORTANTE DE MEUBLES DE MENAGE. Qui aura lieu dans les Chambres d'Écran du Sous-sol, rue St. François-Xavier.

GRAND PIQUE-NIQUE A LA PRAIRIE. LA Conférence St. Jacques de la Société St. Vincent de Paul fera, au temps le premier, Mercredi, le 30 Juillet prochain, pour le soutien des pauvres, un VOYAGE DE PLAISIR à Laprairie.

BUREAU DE CONSEIL MUNICIPAL COMTE DE MONTCALM. Avis Public. EST par les présentes donné que les travaux nécessaires pour l'OUVERTURE D'UN CHEMIN de communication entre les paroisses de St. Esprit et de St. Alexis, dans le Comté de Montcalm.

VENTE Par Autorité de Justice. SERONT VENDUS, par autorité de justice, au plus haut et dernier enchérisseur solvable, LE VINGT-QUATRE JUILLET prochain, à midi, à la porte de l'Église Paroissiale de Montréal, les Immeubles suivants, dépendant de feu Dame Elizabeth Cochran, veuve de feu William Kerr, savoir :

PAR SHAW & FRERE. VENTE DE MEUBLES.—JEU D'ÉCARTON contenant les Soufflets vendront dans leur Magasin, Rue St. François Xavier, une belle collection de Meubles de Menage Noyer Noir, et en Assortiment, une quantité de Tapis de Bruxelles et autres Noyers et Soieries de France, de Belgique et de Hollande, à 104 heures.

FAITS DIVERS. —La "Renaissance" parle des efforts faits par les négociants de New York pour obtenir du Congrès une loi qui autorise les banqueroutes et qui les régularise, dans le plus court délai possible.

EXTRAIT SPECIAL DE LA TRIBUNE. Il est rumored que des officiers d'un haut grade ont été appelés par le Président pour donner leur opinion sur l'acte de confiscation. Cet ordre a été publié avant l'arrivée du général Halleck ou de Barnside.

VENTE PAR ENCAN D'UN TAUREAU AYRSHIRE, ET DE Plusieurs Vaches et Chevaux. LE Soussigné vendra VENDREDI APRÈS-MIDI, le 25 JUILLET prochain, dans le COUR DE PARDELLIAN, entrée par la Rue Bonaventure, près du Quatre de la Marche à Foie.

CORPORATION DE MONTREAL. QUARTIER ST. LOUIS. Avis est par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COPPI-SATION du Quartier ST. LOUIS et du Quartier ST. JACQUES, cette Cité; que copie des dits rôles a été donnée à l'un d'eux, à leur Bureau, en l'Hôtel-de-Ville, où elle sera ouverte à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à

MUNICIPAL COUNCIL OF THE COUNTY OF MONTCALM. PUBLIC NOTICE. IS HEREBY given that the necessary Works or the OPENING OF A ROAD of Communication between the Parishes of St. Esprit and St. Alexis, in the County of Montcalm.

VENTE Par Autorité de Justice. SERONT VENDUS, par Autorité de Justice, au plus haut et dernier enchérisseur solvable, LE CINQ AOUT prochain, à midi, à la porte de l'Église de St. Thérèse de Blainville, Comté de Terrebonne, les Immeubles ci-après désignés, appartenant à la succession de feu Dame Elizabeth Cochran, veuve de feu William Kerr, savoir :

LE SANG EST LA VIE. La Salsepareille de Hissol. EST la véritable et unique Préparé pour purifier le sang, pour la guérison des Hémorroïdes, Pimples, les Dartres, la Teigne, l'Hydrocèle, le Scrophule, les Tumeurs Blanches, les Éruptions, les Affections Névralgiques, les Maladies des Obstructions Femelles, la Syphilis, les Blistères Nervreux et Glanduleux du Système, les Piles d'Aspérité, les Loups, les Hémiparalysies et les Maladies du Foie qui résultent des Fièvres Intermittentes et Résistibles.

MARCHÉ DE NEW-YORK. 23 juillet. Fleur, tranquille, recettes 17,770 quarts. Bled, actif et 2 cents en hausse, recettes 92,645 minots. Bled d'Inde, plus ferme, recettes 59,449 minots. Soie, ferme, de l'Ouest, 75c à 76c; des États, 79c à 80c.

VENTE PAR ENCAN D'UN TAUREAU AYRSHIRE, ET DE Plusieurs Vaches et Chevaux. LE Soussigné vendra VENDREDI APRÈS-MIDI, le 25 JUILLET prochain, dans le COUR DE PARDELLIAN, entrée par la Rue Bonaventure, près du Quatre de la Marche à Foie.

COMMISSARIAT DU CANADA. DES SOUMISSIONS, marquées sur l'enveloppe par "Soumission pour approvisionnement d'Opium" seront reçues au Bureau jusqu'à SAMEDI MIDI, le 4 AOUT prochain, pour l'approvisionnement de ce produit comme classé plus haut. N. B. Le prix doit être en monnaie courante.

GRANDE REDUCTION !! GANTS D'ALEXANDRE. POUR DAMES, 4c 6d. POUR HOMMES, 5c. L'Étoffe est d'un bon tissu et d'un bon travail.

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTCALM. JE, Joseph Édouard Beaupré, Régistrateur du Comté de Montcalm, donne avis, par les présentes, que j'ai nommé pour mon Régistrateur, M. DANIELE GREGOIRE, Notaire, de St. Jacques. Les lettres et actes pour le Bureau d'Enregistrement devront être adressés à moi-même ou à mon dit Député.

VENTE Par Autorité de Justice. SERONT VENDUS, au plus haut et dernier enchérisseur solvable, à midi, à la porte de l'Église de St. Thérèse de Blainville, Comté de Terrebonne, les Immeubles ci-après désignés, appartenant à la succession de feu Dame Elizabeth Cochran, veuve de feu William Kerr, savoir :

EN DEMANDE ACTION. LA BANQUE JACQUES - CARTIER. DANS LA COMPAGNIE DU COLLEGE DE ST. LAURENT. Cette institution est dirigée par des Membres distingués et frères, de la Congrégation de St. Croix.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES. ARRIVÉE DE L'ASIA. Cap Race, 21 juillet. Le steamer de la maille royale "Asia" est arrivé ici, en route pour Halifax et Boston. Ses nouvelles sont de deux jours plus récentes que celles du "North America".

DR. W. E. BOWMAN, Ruo McGill, Montreal. DR. J. A. LACHAINE, Élève gradué de l'Université Laval, No. 38, Rue St. Antoine, Montreal.

MADE WINSLOW, NOURICE d'expérience et DOCTEUR, attire l'attention des Mères sur son SIROP ADoucissant POUR ENFANTS, qui facilite grandement la dentition en adoucissant les gencives réduisant toute inflammation et ôtant tout danger, moyennant spécialement et il est sur de tenir les

GRANDE REDUCTION !! GANTS D'ALEXANDRE. POUR DAMES, 4c 6d. POUR HOMMES, 5c. L'Étoffe est d'un bon tissu et d'un bon travail.

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTCALM. JE, Joseph Édouard Beaupré, Régistrateur du Comté de Montcalm, donne avis, par les présentes, que j'ai nommé pour mon Régistrateur, M. DANIELE GREGOIRE, Notaire, de St. Jacques. Les lettres et actes pour le Bureau d'Enregistrement devront être adressés à moi-même ou à mon dit Député.

AVIS. SUCCESSION BIRON. AVIS est donné que les Soussignés, en leur qualité de seuls héritiers de feu Édouard Biron, ont en vue vendre, à la vente de la succession de feu Édouard Biron, certain nombre de marchandises, savoir :

DEPARTEMENT DES Terres de la Couronne, Québec, 18 juillet 1862. AVIS est par les présentes donné que Jean-Baptiste LEPAGE, ancien, agent pour l'établissement de terres sur le chemin MATAPEDIA, est maintenant au résé à faire des octrois gratuits de 100 acres sur ce chemin, dans les townships de Caspeucell et Assomogouan.

ARRIVÉE DE L'ASIA. Cap Race, 21 juillet. Le steamer de la maille royale "Asia" est arrivé ici, en route pour Halifax et Boston. Ses nouvelles sont de deux jours plus récentes que celles du "North America".

MADE WINSLOW, NOURICE d'expérience et DOCTEUR, attire l'attention des Mères sur son SIROP ADoucissant POUR ENFANTS, qui facilite grandement la dentition en adoucissant les gencives réduisant toute inflammation et ôtant tout danger, moyennant spécialement et il est sur de tenir les

GRANDE REDUCTION !! GANTS D'ALEXANDRE. POUR DAMES, 4c 6d. POUR HOMMES, 5c. L'Étoffe est d'un bon tissu et d'un bon travail.

COMPLÉT DE TAPIS. Tapis Velours, Bruxelles, Tapisseries 3/8 la y, Imperial, Superfins, Inlun et Chanvre.

BONS HAVRE DE QUEBEC. LES Commissaires du Havre de Québec reçoivent des SOUMISSIONS jusqu'à SAMEDI, le VINGT-SIX de ce mois, à midi, pour BONS à être émis jusqu'au montant de

DEPARTEMENT DES Terres de la Couronne, Québec, 21 juillet 1862. AVIS est par les présentes donné, qu'environ 9,700 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de CASPEUCCELL et ASSOMOGOUAN, dans le comté de Montcalm, sont maintenant au résé à faire des octrois gratuits de 100 acres sur ce chemin, dans les townships de Caspeucell et Assomogouan.

DEPARTEMENT DES Terres de la Couronne, Québec, 21 juillet 1862. AVIS est par les présentes donné, qu'environ 9,700 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de CASPEUCCELL et ASSOMOGOUAN, dans le comté de Montcalm, sont maintenant au résé à faire des octrois gratuits de 100 acres sur ce chemin, dans les townships de Caspeucell et Assomogouan.

BAZAR. LUNDI, MARDI, MERCREDI et JEUDI, les 21, 22, 23 et 24 de ce mois, un BAZAR aura lieu dans le hall de la nouvelle Église St. Joseph, Rue Bonaventure, à Montréal. Le produit est destiné à l'achèvement intérieur de cette Église. Pendant ces quatre jours le bazar commencera à 2 heures et finira à 8 heures du soir. On invite toutes les personnes charitables à cet agréable passe-temps.—19 juil. 126.

RECITS HISTORIQUES ET LEGENDAIRES. JOLIS VOLUMES en 12 à 15 CENTS. Un Anglais sur le Chemin de Fer du Nord—Par de Maricourt. Un Coin de la Vieille Picardie—Par le même. Veillées d'Évre et Lorraine—Par la Baronne de Chabannes.

COMPLÉT DE TAPIS. Tapis Velours, Bruxelles, Tapisseries 3/8 la y, Imperial, Superfins, Inlun et Chanvre.

COMPLÉT DE TAPIS. Tapis Velours, Bruxelles, Tapisseries 3/8 la y, Imperial, Superfins, Inlun et Chanvre.

BONS HAVRE DE QUEBEC. LES Commissaires du Havre de Québec reçoivent des SOUMISSIONS jusqu'à SAMEDI, le VINGT-SIX de ce mois, à midi, pour BONS à être émis jusqu'au montant de

DEPARTEMENT DES Terres de la Couronne, Québec, 21 juillet 1862. AVIS est par les présentes donné, qu'environ 9,700 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de CASPEUCCELL et ASSOMOGOUAN, dans le comté de Montcalm, sont maintenant au résé à faire des octrois gratuits de 100 acres sur ce chemin, dans les townships de Caspeucell et Assomogouan.

DEPARTEMENT DES Terres de la Couronne, Québec, 21 juillet 1862. AVIS est par les présentes donné, qu'environ 9,700 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de CASPEUCCELL et ASSOMOGOUAN, dans le comté de Montcalm, sont maintenant au résé à faire des octrois gratuits de 100 acres sur ce chemin, dans les townships de Caspeucell et Assomogouan.

COMPAGNIE DES VAPEURS OCEANIQUES DE MONTREAL. Avis aux Passagers. A fin de rencontrer les desirs de personnes qui se proposent de visiter la Grande Exposition internationale...

A vendre a Grand Marché. TROIS BEAUX COTTAGES en pierre et de véritable brique, situés, Rue St. André, très-bien finis, de 24 pieds de long par 23 pieds de profondeur. Dépendances en brique.

Dr. JOURDAIN, DENTISTE, 125, Rue Craig, au coin de la rue Cote. On vient de recevoir par le Steamship "Hibernian" 1903 belles SANGUES de Suède.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

A LOUER, QUATRE MAISONS EN PIERRE DE PREMIERE QUALITE, au ras de la rue, récemment bâties, avec toutes les améliorations modernes, dans un ordre parfait.

A vendre a Grand Marché. TROIS BEAUX COTTAGES en pierre et de véritable brique, situés, Rue St. André, très-bien finis, de 24 pieds de long par 23 pieds de profondeur. Dépendances en brique.

Dr. JOURDAIN, DENTISTE, 125, Rue Craig, au coin de la rue Cote. On vient de recevoir par le Steamship "Hibernian" 1903 belles SANGUES de Suède.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

LE Soussigné a reçu instructions du Propriétaire A. M. DILLON, de vendre son SUPERBE LOT, situé entre les rues St. Denis et St. Elizabeth, aux environs de la rue Sherbrooke.

A VENDRE, UNE FERME A LA POINTE CLAIRE. Située sur la Pointe à Grenette, à trois milles du Village, de six acres de front, sur vingt de profondeur.

A VENDRE, UNE BELLE MAISON EN BRIQUE, située dans le beau village de St. Martin, à quatre lieues seulement de Montréal.

HOTEL DU CANADA, 15 ET 17 RUE ST. GABRIEL. Le Soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a fait faire de GRANDES AMELIORATIONS à l'HOTEL, sus mentionné.

NOEL ROY, TEINTURIER - DEGRAISSEUR DE NEW-YORK, 51, RUE ST. LAURENT, 51 MONTREAL.

H. PEACOCK & CIE, Horlogers praticiens et bijoutiers, No. 143 RUE NOTRE-DAME.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

A VENDRE, UNE FERME A LA POINTE CLAIRE. Située sur la Pointe à Grenette, à trois milles du Village, de six acres de front, sur vingt de profondeur.

A VENDRE, UNE BELLE MAISON EN BRIQUE, située dans le beau village de St. Martin, à quatre lieues seulement de Montréal.

HOTEL DU CANADA, 15 ET 17 RUE ST. GABRIEL. Le Soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a fait faire de GRANDES AMELIORATIONS à l'HOTEL, sus mentionné.

NOEL ROY, TEINTURIER - DEGRAISSEUR DE NEW-YORK, 51, RUE ST. LAURENT, 51 MONTREAL.

H. PEACOCK & CIE, Horlogers praticiens et bijoutiers, No. 143 RUE NOTRE-DAME.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée du convoi du chemin de fer de Champlain.

HAIR INVIGORATOR FOR THE HAIR. BOUTIQUE DE COIFFEUR PATRONNEE PAR S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. RUE NOTRE-DAME.

JOHN PALMER PERRUQUIER - COIFFEUR. A la plaisir d'annoncer qu'il vient d'ouvrir de SPLENDIDES SALONS POUR LES DAMES.

PERRUQUES ET TOUPETS TOUJOURS EN MAINS ET FAITS A ORDRE. BOIS DE CORDE, LATTES, BARDEAUX. Ecorce de Pruche Briques, &c., &c., &c.

BOIS DE CORDE, LATTES, BARDEAUX. Ecorce de Pruche Briques, &c., &c., &c. Le soussigné donne avis qu'il continue à recevoir des CONSIGNATIONS de MADRESSES et PLANCHONS de toutes espèces et dimensions.

Le Vapeur SALABERRY. CAPT. C. B. DEWITT. EN MONTANT, LAISSERA LE BASSIN ou CANAL tous les MARDIS et VENDREDIS, à DREX heures P. M.

EN DDSCENDANT. Laissera DUNDIE tous les LUNDIS et JEUDIS à CINQ heures A. M., arrivant à tous les ports ci-dessus.

Le Vapeur RICHELIEU. Laissera MONTREAL TOUS LES JOURS, excepté les Dimanches, à UNE heure, pour CHATEAUGUAY et BRACHARNOIS.

LE NEUVREU STRAMER DE PREMIERE CLASSE A BELICE, le "LADY BRAD", W. DAVIDSON, Capitaine, laissera le QUAI d'ATKINSON.

Mardi, le 29 Juillet prochain à QUATRE heures P. M., touchant aux plates ci-dessus, allant et revenant.

PEUX DU PASSAGE ET FRET. 1re Classe 2de C. Fret par quart. Québec à Gaspé... \$12.00 \$4.00 50 cents

LE NEUVREU STRAMER DE PREMIERE CLASSE A BELICE, le "LADY BRAD", W. DAVIDSON, Capitaine, laissera le QUAI d'ATKINSON.

Mardi, le 29 Juillet prochain à QUATRE heures P. M., touchant aux plates ci-dessus, allant et revenant.

PEUX DU PASSAGE ET FRET. 1re Classe 2de C. Fret par quart. Québec à Gaspé... \$12.00 \$4.00 50 cents

LE NEUVREU STRAMER DE PREMIERE CLASSE A BELICE, le "LADY BRAD", W. DAVIDSON, Capitaine, laissera le QUAI d'ATKINSON.

Mardi, le 29 Juillet prochain à QUATRE heures P. M., touchant aux plates ci-dessus, allant et revenant.

HOTEL COSMOPOLITE, CAFE ET CABINET DE LECTURE GIANELLI, Place d'Armes, Montreal. F. C. GIANELLI, Propriétaire.

Si vous désirez boire une COUPE de CLARRET très-bien préparée, allez au CAFE GIANELLI.

Si vous voulez boire de ce délicieux breuvage "BITTA NAPOLITANA", venez au CAFE SALON GIANELLI.

Si vous êtes fatigué et que vous désirez un stimulant, essayez un "COOK-TAIL OTTIMO", au CAFE SALON GIANELLI.

Si vous voulez lire les journaux et avoir l'aspect d'une fontaine et de journaux, venez au cabinet de lecture GIANELLI.

Si vous avez un rendez-vous de plaisir ou d'affaires, vous trouverez des chambres privées, avec ou sans vue sur le port, et autres commodités au CAFE SALON GIANELLI.

En un mot, si vous désirez être confortablement servi, avec des articles de première qualité et à des prix modérés, patronnez donc.

L'ETABLISSEMENT GIANELLI: N-B-Ilya UNE VASTRE CHAMBRE en haut pour l'accommodation des clubs et assemblées publiques.

HOTEL DU CANADA, 15 ET 17, RUE ST. GABRIEL. Table d'Hotes de Première Classe TOUS LES JOURS.

Table d'Hotes de Première Classe TOUS LES JOURS. 27 PRIX TRES MODERE.

M. Serafino Giraldi a le plaisir d'annoncer à ses nombreux pratiques qu'il vient d'attacher à son établissement un CUISINIER de premier ordre.

SUC ! SUCRE ! SUCRE. CASSONADE, Sucre blanc en pains, du écrasé, écrasé A, jaune Italien, etc.

BEURRE FRAIS en feblane et en tinctes de la célèbre Laiterie de St. Michel, St. Laurent. Il y en a toujours en mains chez BRUNEAU & DUFRESNE.

M. FIELD, PEINTRE EN MINIATURE ET COLORISTE DE PHOTOGRAPHIES, (de LANSBERGHE et NEW-YORK) No. 41, Rue St. Elizabeth.

Penionnaires demandés. ON demande à prendre en pension ou louer deux chambres, au no. 1, Place Montmorency, rue Duchesne, à une famille ou deux pensionnaires.

Corporation de Montreal. QUARTIER ST. ANNE QUARTIER ST. ANTOINE. AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.

AVEU par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COORDINATION DU QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité.